

15ème législature

Question N° : 45300	De M. Éric Ciotti (Les Républicains - Alpes-Maritimes)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique
Rubrique > administration	Tête d'analyse > Rapport de Mme Éliane Assassi et M. Arnaud Bazin	Analyse > Rapport de Mme Éliane Assassi et M. Arnaud Bazin.
Question publiée au JO le : 19/04/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge M. le ministre de l'intérieur sur le rapport de Mme Éliane Assassi et Arnaud Bazin, fait au nom de la commission d'enquête cabinets de conseil, déposé le 16 mars 2022, intitulé « Un phénomène tentaculaire : l'influence croissante des cabinets de conseil sur les politiques publiques » et la proposition visant à interdire aux cabinets de conseil de se porter candidats aux marchés publics lorsqu'ils ne respectent pas leurs obligations déontologiques. Il lui demande quelles suites il entend lui donner.